

Habilitation électrique



Objectifs

- Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NFC18510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques.
- Être capable d'appliquer les prescriptions de sécurité selon les travaux à effectuer sur les installations ou équipements électriques.



Public visé

Personnel **électricien** chargé d'intervention. Tout électricien chargé d'assurer des consignations sur des ouvrages Basse Tension (BT) ou Haute Tension (HTA), les personnes chargées de consignation.



Pré-requis

Maîtrise de la langue française. Connaissances de base en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle.

Les pré-requis devront être validés par le participant ou l'employeur en nous retournant la fiche d'inscription complétée.



Lieu

Au KM Delta 30900 NIMES ou en INTRA, dans vos locaux, si l'aménagement de votre site le permet.



Durée

14 heures



Effectif

6 personnes maximum



Tarif

Formation INTER
300€ HT / Formation
INTRA nous consulter



Modalités et délais d'accès

Inscription après validation d'un devis et d'une convention ou d'un contrat de formation. Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum.



Responsables

Laetitia DOZ : Responsable administrative
Agnès FLAMME : Responsable pédagogique



Contact

Tél : 04.30.96.50.30
Site web : contact@dfg30.fr



Dates des formations

Consultez notre planning de formation sur notre site web www.dfg30.fr





Méthodes utilisées

- **Modalités pédagogiques** : Alternance d'apports théoriques et de mises en situation. Echanges thématiques, partage d'expérience, réflexion commune, mini-quiz, jeux de rôle.
- **Moyens et outils utilisés** : Salle de formation, vidéo projecteur, TV, supports visuels (power point, vidéos) Equipement de Protection Individuelle (gants isolants, casque avec écran facial, testeur VAT, condamneur de disjoncteur à cadenas, tapis isolant de classe 3), matériel de signalisation, panneaux électriques pédagogiques.
- **Moyens humains** : Formateurs experts en électricité industrielle et bâtiment, et en sécurité électrique. Formateurs titulaires d'une expérience professionnelle de 2 ans minimum dans l'animation de formation pour adultes.



Méthodes d'évaluation

Tout au long de la formation, le formateur s'assurera de l'acquisition des notions par un questionnement, des demandes de reformulations etc. QCM pour l'évaluation théorique, mise en situation pour l'évaluation pratique. Par ailleurs, une évaluation à chaud sera proposée en fin de formation aux participants à l'aide d'un questionnaire de satisfaction à compléter.



Accessibilité

Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : contactez notre Référente handicap Laetitia DOZ au 04 30 96 50 30.

Notre site est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, une place de stationnement leur est réservée.



Actualisation

Recyclage préconisé au moins tous les 3 ans.



Documents

Un livret de formation sera remis à chaque stagiaire ou sera envoyé par mail. Un certificat de réalisation sera délivré au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique. Délivrance d'un avis du formateur en vue de la délivrance de l'habilitation par l'employeur. Titre d'habilitation pré-rempli.

PROGRAMME FORMATION RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE BR BC B1v B2v

Accueil

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation
- Tour de table

Tronc Commun N°2

- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.
- Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
- Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.
- Décrire le principe d'une HABILITATION.
- Donner la définition des symboles d'HABILITATION.
- Préciser les rôles de chacun.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.
- Différencier les symboles d'HABILITATION pour l'OPERATION à réaliser.
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.
- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (CONSIGNATION, MISE HORS TENSION, MISE HORS DE PORTEE) et préciser le déroulement des OPERATIONS de VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

Module B1 B1v B2 B2v

- Citer les différents TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans ENVIRONNEMENT électrique.
- Préciser le rôle du CHARGE DE CONSIGNATION et du CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
 - Pour les EXECUTANTS : respecter les instructions données par le CHARGE DE TRAVAUX. rendre compte de son activité.

- Pour les CHARGES DE TRAVAUX : identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et échanger les informations nécessaires.
- Respecter les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou par le CHARGE DE CONSIGNATION.
- Rendre compte de son activité.
- Identifier les différents niveaux d'HABILITATION et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).
- Enoncer les prescriptions d'exécution des TRAVAUX.
- Organiser, délimiter et signaler la ZONE DE TRAVAIL (Pour B2 et B2V).
- Eliminer un risque de présence de tension dans la ZONE DE VOISINAGE RENFORCE BT - zone 4 - (mise en place de NAPPE ISOLANTE, etc.) (Pour B1V et B2V).
- Respecter la ZONE DE TRAVAIL.
- Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION (ATTESTATION DE CONSIGNATION, AVIS DE FIN DE TRAVAIL), ainsi que les autres documents associés (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des TRAVAUX (pour les CHARGES DE TRAVAUX).
- Vérifier et compléter l'ATTESTATION DE PREMIERE ETAPE DE CONSIGNATION.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux TRAVAUX.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Identifier les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS et les ZONES D'ENVIRONNEMENT objet des travaux (DOMAINE DE TENSION, ZONE D'ENVIRONNEMENT, locaux réservés, etc.).
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un TRAVAIL.
- Respecter et faire respecter les règles et les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
- Effectuer des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Effectuer la deuxième étape de consignation.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.
- Enoncer les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux ESSAIS (pour B2V Essai).
- Respecter et faire respecter les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS.

Module BR

- Citer les différentes INTERVENTIONS BT GENERALES et les INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES et les limites respectives de leur domaine.
- Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
- Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et échanger les informations nécessaires.
- Respecter les consignes données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
- Rendre compte de son activité.

- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux INTERVENTIONS BT.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT (autorisation d'accès, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT.
- Organiser, délimiter et signaler la ZONE DES INTERVENTIONS BT.
- Eliminer un risque de présence de tension dans la ZONE DE VOISINAGE RENFORCE BT - zone 4 - (mise en place de NAPPE ISOLANTE, etc.).
- Respecter et faire respecter les procédures d'INTERVENTION BT pour une réalisation en sécurité.
- Décrire les opérations de CONSIGNATION et les documents associés.
- Réaliser les opérations de CONSIGNATION.
- Identifier les ZONES D'ENVIRONNEMENT dans lesquelles il peut intervenir (DOMAINE DE TENSION, ZONE D'ENVIRONNEMENT, locaux réservés, etc.).
- Effectuer une opération de dépannage.
- Effectuer une OPERATION de MESURAGE et ESSAI.
- Réaliser les opérations de CONNEXION ET DE DECONNEXION en présence ou non de tension.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

Evaluations selon les critères de la norme NFC 18-510

- Evaluation théorique (QCM)
- Evaluation pratique : réaliser plusieurs mises en situation suivant les compétences demandées en fonction des opérations confiées décrite sur la norme NFC 18-510